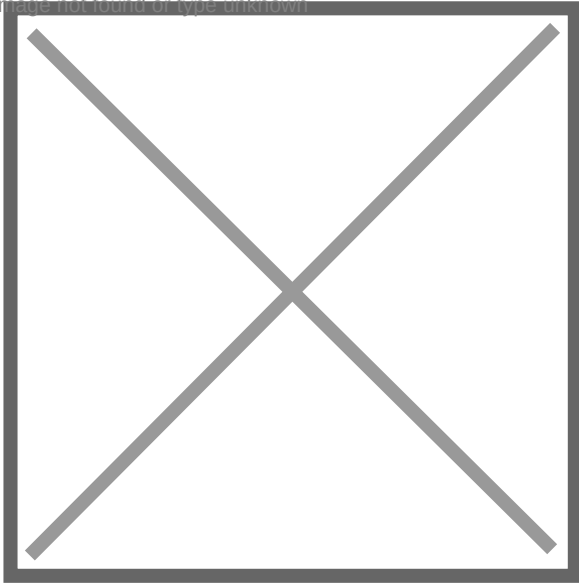


Image not found or type unknown



Autorisation de travail au niveau de la direction de travail

Par **momo**, le **23/12/2011** à **17:54**

Bonjour, rnj'ai une APS qui m'autorise à travailler , je voudrais savoir si je dois demander une autorisation de travail au niveau de la direction du travail si je trouve un job et si je dois aussi demander une autorisation si je veux faire une formation. Merci de votre attention.